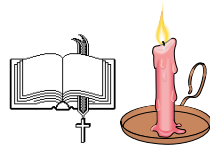


Notre vie à la lumière des évangiles du dimanche



Ta Parole, une lumière sur ma route (Psaume 118,105)

Rassemblons-nous

• **Donnons-nous quelques nouvelles.**

• **Prions ensemble**

Au moment de nous rassembler, Seigneur,
nous voulons reconnaître que c'est toi qui

metts en nos cœurs les pensées qui nous
animent et que nous partageons avec les
autres. Amen.

Parlons-nous de notre vie

• **Lisons des faits vécus**

- Après une soirée d'animation particulièrement bien réussie auprès des fiancés qui se préparent à célébrer leur mariage, Roméo et Mathilde sont félicités. Ils remercient en disant : « Il ne faut pas vous cacher que ce n'est pas nous qui avons préparé le contenu de la session. C'est Lucie. Et puis, si nous avons pu vivre une telle préparation, c'est bien que l'Esprit Saint nous éclairait tous de sa lumière. »
- Dans une certaine entreprise, il y a deux clans de travailleurs qui vivent une guerre froide. Ceux du premier clan délèguent Pierre-Emile, un nouveau venu, pour prendre le patron en défaut et le faire se prononcer sur des directives qui viennent de plus haut encore. Le patron écoute le nouvel employé et lui dit : « Je pense que tu te laisses avoir. L'important, c'est de bien faire ton travail et de respecter le droit des autres à la justice comme tu souhaites que les autres respectent tes propres droits. »

• **Réfléchissons ensemble**

- Que pensons-nous de ces faits? En avons-nous déjà vécu de semblables?
- Les talents de Roméo et de Mathilde risquent-ils d'être moins reconnus puisqu'ils avouent qu'ils n'ont pas eux-mêmes préparé la session? puisqu'ils reconnaissent aussi que les participants ont bénéficié de la lumière de l'Esprit Saint?
- Qu'est-ce que nous apprécions particulièrement dans l'attitude de Roméo et de Mathilde? Nous arrive-t-il d'agir de façon semblable à eux?
- Comment réagissons-nous à l'attitude des travailleurs qui envoient Pierre-Emile piéger le patron? A celle de Pierre-Emile? à celle du patron?
- Sommes-nous placés parfois dans la situation de Pierre-Emile? des travailleurs qui l'envoient piéger le patron? du patron lui-même? Et que faisons-nous alors?

Laissons-nous rejoindre par l'Évangile

• *Lisons Matthieu 22,15-21*

• *Dialoguons entre nous*

- Cette page d'évangile rejoint-elle de quelque manière ce dont nous avons parlé précédemment?
- Les personnes qui viennent rencontrer Jésus (verset 16) semblent le féliciter pour certaines de ses qualités. Ces qualités sont-elles importantes pour nous? Comment essayons-nous de les vivre?
- Pourquoi Jésus traite-t-il les pharisiens et les hérوديens d'hypocrites? (verset 18)

Nous arrive-t-il de tendre des pièges semblables à ceux tendus par eux? A qui? Comment?

- Quand nous considérons la façon dont Jésus s'y prend pour répondre à ceux qui lui tendent un piège qu'est-ce qui se passe en nous?
- Qu'est-ce que cela signifie dans notre vie de tous les jours « rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu »?

Entendons l'appel de l'Évangile

- Dans un moment de silence, réfléchissons personnellement à l'appel que cette page d'évangile nous fait entendre. Demandons-nous : « Pour moi, qu'est-ce que cela veut dire : *rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu*? Qu'est-ce que je peux faire au cours de la prochaine semaine pour accomplir cette volonté du Seigneur dans ma vie familiale et sociale? »
- Après avoir réfléchi personnellement, demandons-nous si, comme groupe, nous pouvons accomplir une œuvre de justice qui nous rende disponible à vivre cette

volonté du Seigneur actuellement ou dans les semaines qui suivent. Peut-être s'agit-il simplement de donner sens à un projet que nous sommes déjà à préparer ou à vivre. Peut-être le temps est-il venu d'agir ensemble dans la ligne de ce dont nous accueillons de l'Évangile dans la vie de notre groupe. Que ferons-nous? Quand? Comment?

Prions ensemble

1. Seigneur, quand nous avons le goût de nous attribuer un succès, une réussite qui ne dépend pas de nous,

R. Garde-nous dans l'humilité et fais que nous nous souvenions de la parole de l'évangile : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ».

2. Seigneur, quand nous avons le désir d'utiliser le bien des autres comme s'il était à nous,

R. Garde-nous dans la justice et fais que nous nous souvenions de la parole de

l'évangile : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ».

3. Seigneur, quand nous agissons comme si nous croyions que nous nous sommes donné nos propres talents,

R. Garde-nous dans la vérité et fais que nous nous souvenions de la parole de l'évangile : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ».

(Chaque personne peut formuler une intention de prière)

COMMENTAIRE DE L'ÉVANGILE - Matthieu 22,15-21

Dieu ou César

La formule qui conclut cet épisode est entrée, sous forme de proverbe, dans le langage courant: *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* (verset 21). Sortie de son contexte, elle risque cependant d'être comprise d'une manière différente de celle que l'évangéliste avait en vue lorsqu'il rapportait cet épisode.

Une atmosphère polémique

Dans la trame actuelle des évangiles, après l'entrée messianique de Jésus à Jérusalem (Matthieu 21,1-11 et par.), les chefs du peuple juif multiplient les occasions d'affrontements: tour à tour grands prêtres, anciens, Pharisiens, Hérodiens, Sadducéens viennent lui poser des questions-pièges. Ainsi se prépare le dénouement final; la Passion apparaîtra comme l'aboutissement d'une longue hostilité.

L'évangéliste nous dit que Jésus est parfaitement au courant des intentions mauvaises de ses interlocuteurs (verset 18); il ne refuse cependant pas d'entrer dans le débat, mais à sa manière.

Un problème réel

La question soulevée dans cet épisode concernait un problème de conscience pour beaucoup de Juifs au temps de Jésus. Elle avait aussi des incidences politiques très nettes, ce qui en faisait un sujet d'actualité, contrairement à l'épisode suivant (Matthieu 22,23-33) qui évoque une situation purement imaginaire.

Pour les Juifs de Judée et de Samarie, soumis directement à l'autorité de Rome depuis l'année 6 de notre ère, verser les impôts fixés par les Romains équivalait à accepter, en pratique, le gouvernement des étrangers. Pour un Juif pieux, une telle situation était inacceptable puisqu'elle remettait en question la souveraineté de Dieu sur son peuple. Par contre, refuser de payer, c'était entrer en révolte ouverte contre les autorités romaines et donc risquer des représailles. On conçoit facilement que des Juifs bien intentionnés aient voulu connaître, sur ce point, l'opinion de Jésus dont la réputation de docteur était bien établie (verset 16). On conçoit aussi que des adversaires de Jésus aient voulu utiliser cette situation difficile pour tenter de le compromettre.

Une réponse exigeante

La manière de répondre de Jésus lui évite de prendre clairement position dans le débat. Pour lui, les droits de Dieu sur son peuple ne sont pas en contradiction avec ceux du gouvernement, d'autant plus que les Juifs acceptaient, de fait, la souveraineté romaine et utilisaient la monnaie romaine. Payer les impôts exigés par la puissance d'occupation n'enlève rien à Dieu et ne dispense pas non plus des devoirs envers lui.

En somme, Jésus distingue nettement deux ordres de réalités qui ne sont pas opposés l'un à l'autre. Chaque personne est appelée à être, en même temps, bon citoyen et membre fidèle de sa communauté de foi, sans confondre les deux et sans les opposer.

L'histoire a montré abondamment que cette distinction est un défi toujours difficile à relever et que les croyants et croyantes doivent rester toujours vigilants: leur implication dans la cité ne les dispense pas de leurs obligations envers Dieu et leur service de Dieu ne doit pas leur servir de refuge contre les attentes et les besoins de la société civile.

« Notre vie à la lumière des évangiles du dimanche » est une réédition de fiches originales publiées par le Service pastoral aux communautés chrétiennes.

Rédaction : Denise Lamarche, C.N.D. et Jérôme Longtin, prêtre.

Approuvé par Mgr Bernard Hubert, évêque.

ISBN- 29802665-1-5

© Édition originale 1992 – Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, 740, boul. Sainte-Foy, Longueuil, QC, J4K 4X8.

Téléphone : (450) 679-1100. Télécopieur : (450) 679-1102 Courriel : servmiss@diocese-st-jean-longueuil.org